



# BILAN STATIONNEL SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

*Salix repens* L., 1753

Saule rampant, Saule à feuilles étroites

Famille des Salicacées

## 1. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE TAXON



Phénologie : J F M A M J J O S O N D

Chorologie : Eurasiatique (Europe et Asie occidentale)

Patrimonialité	Protection	Niveau de menace (catégorie UICN)
France	○	LC
Alsace	○	CR
Champagne-Ardenne	●	EN
Lorraine	○	DD

CR : en danger critique d'extinction

EN : en danger

DD : données insuffisantes

LC : préoccupation mineure

## Traits distinctifs / Risques de confusions

Le saule rampant est un arbuste nain de 30 à 50 cm de hauteur, à tige souterraine rampante. Ses rameaux sont étalés-redressés, grêles et pubescents. Les feuilles subsessiles sont largement ovales, ovales-allongées ou lancéolées, au moins deux fois aussi longues que larges, à limbe entier ou légèrement denté à bords généralement repliés en dessous ; les jeunes feuilles, pubescentes, deviennent ensuite rapidement glabres à la face supérieure. L'inflorescence est constituée de chatons cylindriques à ovoïdes, de petite taille, subsessiles, à écailles velues et brunes au sommet, à fleurs jaunâtres ou verdâtres. Le fruit est une capsule conique glabre ou parfois velue (Deschamps, 2007).

Cette espèce est caractéristique, mais polymorphe : elle fait partie d'un groupe très complexe renfermant plusieurs sous-espèces et variétés (à aires géographiques souvent distinctes) dont la détermination basée sur des critères uniquement morphologiques est très délicate.

## Biologie

Le saule rampant est un chaméphyte frutescent (plante buissonnante vivace dont les bourgeons qui affrontent la mauvaise saison sont situés entre 10 et 30 cm au-dessus de la surface du sol). Les chatons sont précoces et se développent en général avant les feuilles, la pollinisation étant anémogame (c'est-à-dire assurée par le vent). Les parties souterraines des tiges bourgeonnent facilement, ce qui permet une colonisation rapide du milieu.

## Ecologie

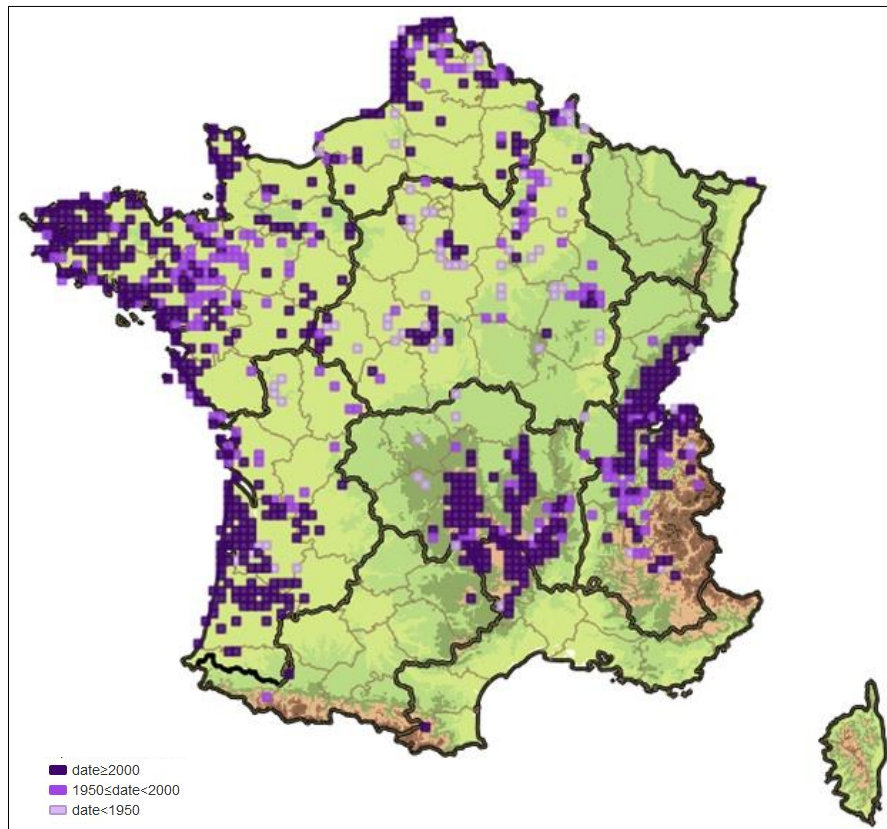
Le saule rampant affectionne les tourbières acides mais aussi basiques, les bords de mares, les dunes sèches ou humides, les chemins sablonneux : il se rencontre dans les groupements de landes tourbeuses acides de *Ericion tetralicis* Schwick. 1933, dans les prairies hygrophiles sur sol tourbeux ou paratourbeux des *Caricetalia fuscae* W. Koch 1926, *Caricetalia davallianae* W. Koch 1926 ou du *Molinion caeruleae* W. Koch 1926, dans les mégaphorbiaies à

*Calamagrostis canescens*, voire même dans les fourrés humides du *Salicion cinereae* T. Müll. & Görs ex H. Passarge 1961 (dans les stades les plus jeunes).

## Répartition

Le saule rampant est présent dans presque toute l'Europe (mais il est rare ou absent dans le sud méditerranéen) et en Asie occidentale et centrale.

En France il est présent, mais de façon discontinue, dans une grande partie du territoire, du littoral atlantique aux montagnes de l'Est et du Massif central. Il est rare ou absent des plaines intérieures du sud-ouest et de la région méditerranéenne.

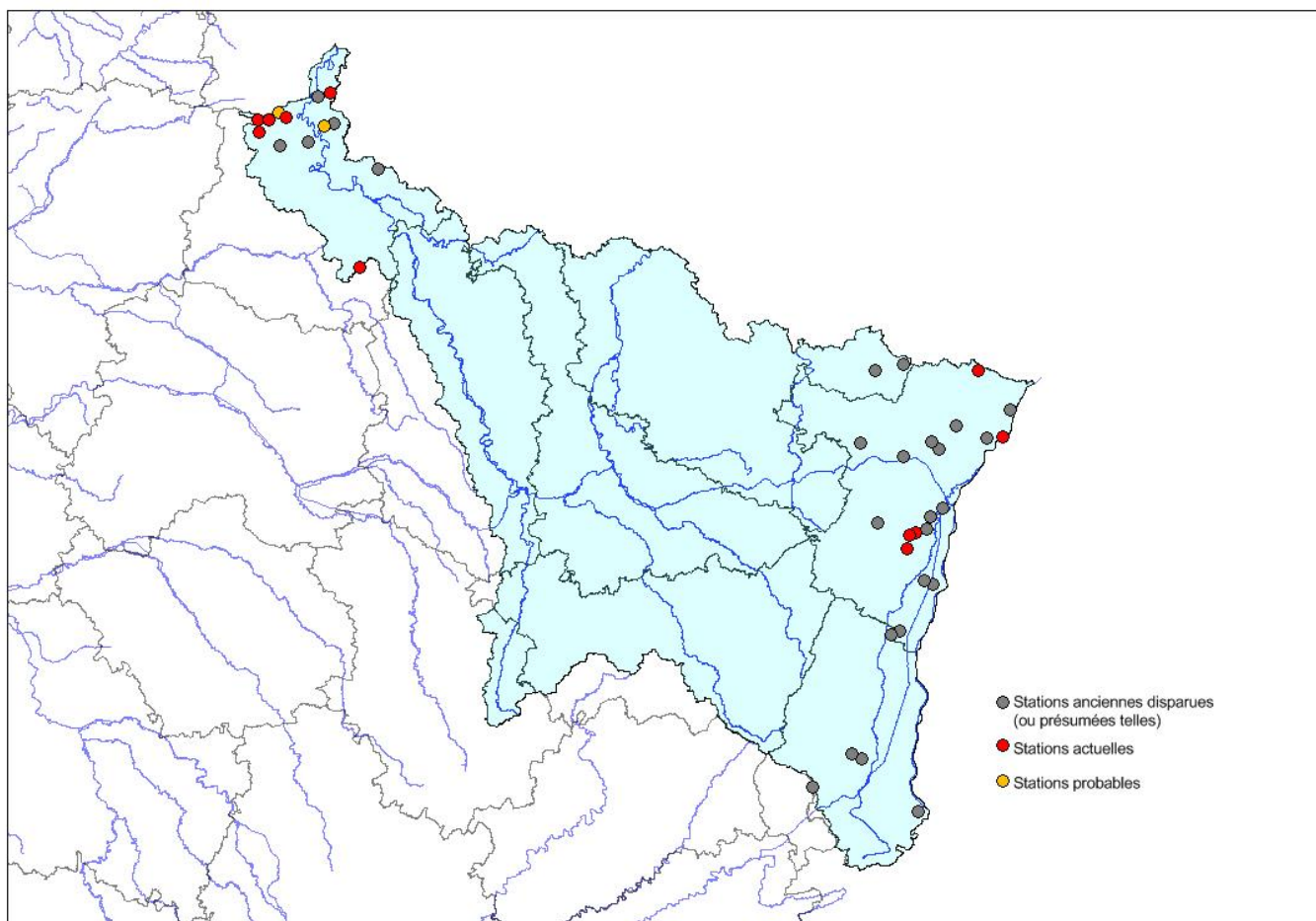


### Répartition du saule rampant en France métropolitaine

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

## 2. BILAN SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

### Répartition



#### Répartition du saule rampant sur le bassin Rhin-Meuse

Sources : BD CARTHAGE, FLORA (CBNBP), TAXA (CBA, pIfCBNNE)

En Alsace, il existe de nombreuses stations bibliographiques historiques, certaines très anciennes et très imprécises notamment lorsque plusieurs communes limitrophes sont concernées, avec des confusions possibles (région d'Haguenau et de Mulhouse). Plusieurs populations de saule rampant étaient présentes dans le Bas-Rhin jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (ried ello-rhénan, basse vallée de la Bruche, nord de Strasbourg : ried Schirrhein-Sessenheim) ; il était même assez répandu autour de Haguenau et au bord de la Lauter (Issler *et al.*, 1982). Il a également été signalé plus ponctuellement dans le Haut-Rhin, notamment dans les environs de Mulhouse.

En Champagne-Ardenne, cette espèce est connue dans les landes tourbeuses acides des Ardennes, dans les tourbières plates alcalines de Champagne crayeuse, dans les marais du plateau de Langres et du Tertiaire parisien. Sur le bassin Rhin-Meuse plus particulièrement, l'espèce est citée au XIX<sup>e</sup> siècle dans huit communes d'Ardenne primaire (Callay, 1900 ; Mailfait & Cadix, 1899) et des Crêtes préardennaises (Mailfait & Cadix, 1899) mais sans mention de lieu-dit ; cinq stations nouvelles ont été découvertes par la suite jusqu'à la fin des années 1990. Après 2000, elle est toujours présente dans onze stations, toutes ardennaises, cette espèce étant absente de la partie haut-marnaise du bassin. Elle n'est plus représentée aujourd'hui que dans six stations (dont une peut-être détruite mais non prospectable à Regniowez), avec très peu d'individus par station.

En Lorraine, le saule rampant a toujours été rare. Seules deux stations ont été mentionnées dans la littérature, toutes situées dans des tourbières des Vosges du Nord (Schultz, 1846 ; Muller, 1985). Aucune donnée récente postérieure à 2000 n'existe pour ce taxon.

Ainsi, **deux noyaux de populations subsistent dans le bassin Rhin-Meuse au niveau du Bas-Rhin d'une part et des Ardennes d'autre part**. Elles ont fortement régressé et ne sont plus présentes que dans le quart de leurs localités initiales, en lien avec les multiples atteintes que subissent leurs milieux de prédilection.

	Nombre total de stations connues	Datation		Localisation		Recherches 2016-2018			Evolution
		Stations anciennes (avant 2000)	Stations actuelles (après 2000)	Localités précisées (à minima un lieu-dit)	Localités non précisées	Stations recherchées / visitées	Stations revues	Stations présumées disparues	
08	13	8	6	7	6	6	4	7	↓
57	2	2	0	2	0	2	0	1	↓
67	21	13	8	10	11	8	5	3	↓
68	4	4	0	3	1	0	0	0	-
<b>Bassin RM</b>	<b>40</b>	<b>27</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>↓</b>

**Tableau récapitulatif des stations connues de *Salix repens* sur le bassin Rhin-Meuse**

40 stations de saule rampant ont été mentionnées historiquement, il s'agit très souvent de stations datant de la fin du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle.

Les deux stations mosellanes des Vosges du Nord ont été visitées.

La première est située sur le terrain militaire de Bitche, au lieu-dit « La Main du Prince » (Schultz, 1846). Elle est à considérer comme disparue. En effet, des recherches vaines ont été menées par les botanistes du début du XX<sup>e</sup> siècle (Barbiche, 1904). De plus, nous avons bénéficié de plusieurs autorisations de pénétrer dans le camp militaire en 2016, dans le cadre d'inventaires naturalistes. Toutes ces prospections nous ont permis de confirmer la disparition de cette station.

La seconde était située dans la tourbière en amont de l'étang du Welschkobert à Sturzelbronn (Muller, 1985). Toutefois le niveau important des eaux en 2016 ne nous avait pas permis de conclure sur la présence actuelle du saule rampant sur cette station. Une nouvelle prospection menée en 2017 a néanmoins conclu en la probable disparition du taxon sur site.

En Champagne-Ardenne, quatre stations ont été confirmées, mais avec des individus localisés et peu abondants.

En Alsace, la station de l'hippodrome d'Altenstadt était présumée disparue depuis 2006. Elle a été retrouvée dans le cadre des prospections pour ce bilan stationnel. Quatre autres stations dans le Bas-Rhin (3 présumées nouvelles, 1 présumée redécouverte) ont été signalées au CBA en fin de saison 2016 et ont pu être confirmées en avril 2017. Dans le Haut-Rhin, une mention historique à Eteimbes en 1894 (Schaefer, 1895) n'a pas pu être confirmée, celle de Saint-Louis (Reduron *et al.*, 1983) concerne vraisemblablement une station cultivée et celle du Nonnenbruch (Kapp, 1962) désigne une zone couvrant une dizaine de km<sup>2</sup>. Une station reste potentielle à proximité de Mulhouse à Wittelsheim (Rastetter., 1959).

**Aujourd'hui le saule rampant est localisé de façon certaine dans dix localités mais semble menacé dans certaines d'entre elles.**

## Description, menaces et état de conservation des populations actuelles

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
<b>Hippodrome</b> Wissembourg – 67	1960	17/06/2016 J.Nguefack, B. Lamard – CBA	Environ 10m <sup>2</sup> le long d'un fossé de drainage bordant une pelouse mésotrophile	4 pieds	Risques de rudéralisation, de changement de gestion ou de destruction accidentelle	<b>Moyennement favorable</b>	Néant	Néant
<b>Oberbruch</b> Meistratzheim – 67	2015	04/04/2017 (J.Nguefack, B. Lamard – CBA)	En prairie humide.	1 pied	Absence de menaces à court terme mais pérennité de la gestion à confirmer	<b>Moyennement favorable</b>	ZSC	Inconnu
<b>Blinder Winkel</b> Innenheim – 67	2012	04/04/2017 (J.Nguefack, B. Lamard – CBA)	En prairie humide.	1 pied	Absence de menaces à court terme mais pérennité de la gestion à confirmer	<b>Moyennement favorable</b>	ZSC	Inconnu
<b>Rohrfeld</b> Blaesheim – 67	1980	04/04/2017 (J.Nguefack, B. Lamard – CBA)	Dans un fossé entre une prairie de fauche et une roselière.	1 pied ?	Absence de menaces à court terme mais pérennité de la gestion à confirmer	<b>Moyennement favorable</b>	Néant	Néant
<b>Port de Fort-Louis I</b> Fort-Louis – 67	2016	10/04/2017 (J. Nguefack, C.A. Soucayne de Landevoisin – CBA)	Sur les digues du Rhin, dans une dépression humide.	2 pieds	Absence de menaces à court terme	<b>Favorable</b>	ZSC / Reserve de Chasse et faune sauvage	Fauche et exclos des pieds
<b>La Rièze de Sévigny</b> Rocroi – 08	1899	27/09/2017 (M. Colcy – ONF, F. Morgan – CBNBP A. Pichard – PNRA)	Dans une moliniaie, station d'environ 4 m <sup>2</sup> .	3 pieds (9 tiges)	Etouffement par la molinie de plus en plus présente	<b>Favorable</b>	Néant	Néant
<b>Le Bois Hubert</b> Rocroi – 08	1886	27/09/2017 (M. Colcy – ONF, F. Morgan – CBNBP A. Pichard – PNRA)	Le long d'un fossé, en lisière d'une prairie humide en fauche tardive.	1 pied (2 tiges)	Absence de menaces à court terme (régulièrement visitée et exploitant informé) mais station ponctuelle	<b>Moyennement favorable</b>	Néant	Néant
<b>Rièze de la Croix Ste- Anne</b> Taillette et Rocroi – 08	1886	2014-2017 (A. Bizot, C. Misset M. Colcy – ONF, M. Saint-Val – CBNBP)	Très vaste zone difficilement prospectable en totalité, avec plusieurs pieds disséminés dans la rièze.	Une dizaine de pieds	Fermeture du milieu Eutrophisation	<b>Moyennement favorable</b>	APB sur une partie du site	Néant
<b>Heez d'Hargnies</b> Hargnies – 08	1899	2016 (M. Colcy – ONF, A. Bizot)	Rares pieds dans une végétation rase et clairsemée sur sables tourbeux dénudés en mosaïque avec des communautés de landes humides et de bas-marais.	1 à 10 pieds	Absence de menaces à court terme, dynamisme naturel de la végétation	<b>Moyennement favorable</b>	Néant	Néant
<b>Harricourt</b> – 08	1895	2013 (T. Lorich – CENCA)	4 emplacements étudiés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne jusqu'en 2013, répartis sur une dizaine de m <sup>2</sup> localisés au niveau de la Zone de Protection Ecologique en bordure d'une exploitation de tourbe. Station bien portante en 2013 mais pas de possibilité de visite depuis (site privé).	Au moins 4 pieds	Menaces actives sur le milieu : forte colonisation par les saules cendrés ; menaces potentielles par drainage et plantations de peuplier, proximité immédiate d'une zone d'exploitation de tourbe. Etat actuel de la station inconnu	<b>Moyennement favorable</b> (forte possibilité de rachat par le CENCA)	Site Natura 2000 n°42 «Marais de Germont- Buzancy »	Pas de mesures en cours, mais achat du site puis gestion écologique prévu.

Sur le bassin Rhin-Meuse, le saule rampant évolue dans des habitats tourbeux, des moliniaies et des prairies humides du *Molinion caeruleae*.

n° du relevé	R1	R2
surface (m2)	100	200
recouvrement strate herbacée (%)	100	100
<b><i>Salix repens</i></b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Espèces des <i>Molinio caeruleae</i> - <i>Juncetea acutiflori</i></b>		
<i>Deschampsia cespitosa</i>	2	1
<i>Juncus conglomeratus</i>	2	.
<i>Sanguisorba officinalis</i>	2	+
<i>Galium uliginosum</i>	+	1
<i>Carex panicea</i>	1	.
<i>Selinum carvifolia</i>	1	.
<i>Succisa pratensis</i>	1	.
<i>Galium boreale</i>	.	+
<b>Espèces des <i>Agrostietea stoloniferae</i></b>		
<i>Ranunculus repens</i>	2	2
<i>Cardamine pratensis</i>	+	+
<i>Jacobaea aquatica</i>	1	.
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	.	1
<i>Potentilla reptans</i>	.	1
<i>Equisetum palustre</i>	.	+
<i>Achillea ptarmica</i>	+	.
<i>Lotus pedunculatus</i>	+	.
<i>Rumex crispus</i>	.	+
<i>Lysimachia nummularia</i>	+	.
<b>Espèces des <i>Arrhenatheretea elatioris</i></b>		
<i>Lathyrus pratensis</i>	1	+
<i>Plantago lanceolata</i>	+	1
<i>Centaurea jacea</i>	1	.
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	.	1
<i>Achillea millefolium</i>	+	.
<i>Ajuga reptans</i>	.	+
<i>Holcus lanatus</i>	.	+
<i>Poa pratensis</i>	.	+
<i>Vicia cracca</i>	.	+
<i>Galium verum</i>	1	.
<i>Daucus carota</i>	1	.
<i>Ranunculus acris</i>	+	.
<i>Rumex acetosa</i>	.	+
<b>Espèces des <i>Filipendulo ulmariae</i> - <i>Convolvuletea sepium</i> et des <i>Phragmito australis</i> - <i>Magnocaricetea elatae</i></b>		
<i>Symphytum officinale</i>	1	+
<i>Filipendula ulmaria</i>	+	.
<i>Carex acuta</i>	3	4
<b>Autres espèces</b>		
<i>Cardamine hirsuta</i>	.	+
<i>Cruciata glabra</i>	.	+

R1 : J. Nguefack, 04/04/2017, Meistratzheim, Oberbruch

R2 : J. Nguefack, 04/04/2017, Innenheim, Blinder Winkel



## Description, menaces et état de conservation des populations potentielles

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
<b>Ancien aérodrome de Rocroi-Régniowez</b> Regniowez - 08	1899	-	Propriété du Conseil Général des Ardennes, fermée et interdite d'accès. Auparavant, c'était une des plus importantes stations de <i>Salix repens</i> du département. Etat de la population actuelle inconnu.	?	Destructions des milieux passées et en cours pour aménagements divers.	<b>Menacé de destruction.</b>	Néant	Néant
<b>Silbermatt</b> Wittelsheim - 68	1957	-	Localisation au lieu-dit couvrant une grande surface. Le site présente des difficultés d'accès et semble avoir beaucoup évolué depuis la date de la donnée originale de V. Rastetter.	?		?	Réserve Naturelle Régionale Marais et landes du Rothmoos	Inconnu

En Alsace, la station de la lande Silbermatt mériterait d'être recherchée, en partenariat avec le gestionnaire de la réserve (Conservatoire des Sites Alasaciens).

Le saule rampant était connu dans l'ancien aérodrome de Rocroi-Régniowez dans les Ardennes avant que celui-ci n'ait été interdit d'accès ; par la suite de nombreux travaux y ont été entrepris. Il était cité au début XX<sup>e</sup> siècle dans deux autres stations où il subsiste encore des habitats favorables bien qu'il n'ait pas été revu (dans les Hauts Buttés à Monthermé et dans la Réserve Biologique Dirigée des marais de Gué d'Hossus, site géré et régulièrement prospecté).

### Responsabilité du bassin Rhin-Meuse

Globalement, à l'échelle du bassin Rhin-Meuse, le saule rampant semble menacé puisqu'il a subi une régression depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : le quart de ses stations a disparu, il reste dix stations à individus peu nombreux et seulement deux dans un état favorable. La responsabilité régionale en matière de conservation de l'espèce est donc assez forte.

### Mesures conservatoires à envisager

Victime de la dégradation des milieux humides tourbeux, les mesures conservatoires à envisager afin de favoriser le développement du saule rampant sont en lien avec la protection des zones humides :

- éviter le drainage et le surpâturage des prairies humides dans lesquelles il subsiste ;
- éviter le comblement et l'eutrophisation des dernières tourbières et marais qui l'abritent ;
- réouverture ciblée du milieu en cas de trop forte fermeture de celui-ci par la molinie ou par la dynamique naturelle des arbres et des arbustes (dans le cas des landes tourbeuses et des saulaies par exemple).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

Barbiche R.T., 1904. Contribution à la révision de la flore de la Lorraine allemande. *Bull. Soc. Hist. Nat. Moselle*. **23**ème cahier. (2e série, tome XI) : 81-103.

Callay A., 1900. *Catalogue raisonné et descriptif des plantes vasculaires du département des Ardennes*. 454p.

CRESPI C., 1996. *Le Grand Marais. Toubières de la Bar. Communes de Harricourt et d'Autruche (Ardennes). Plan de gestion*. 78p.

Dargent F., Bouillot J., 1995. La Rièze de Regniowez : un ensemble stationnel nouveau pour le département des Ardennes sur le plan botanique et phytosociologique. *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes* **85** : 25-41.

Deschamps M., 2007. *Salix repens L., 1753*. In Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2006. Conservatoire botanique du bassin parisien. <http://cbnbp.mnhn.fr> (consulté le 06/12/2016).

Issler E., Loyson E. & Walter E., 1982. *Flore d'Alsace. Plaine rhénane, Vosges, Sundgau. Société d'Etude de la Flore d'Alsace*. 621 p

Godron D.A. (†), 1883. *Flore de Lorraine. (3<sup>ème</sup> édition publiée par Fliche P. et Le Monnier G.)*. Nancy, N. Grosjean ; 2 vol. : XIX + 608 p., 506 p.

G.R.E.F.F.E., 1997. *Répartition régionale des espèces végétales protégées de Champagne-Ardenne*. 163p.

LORICH T., 2014. *Tourbières de la Bar (Germont, Autruche et Harricourt, Ardennes) – Plan de gestion 2014-2023*. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 52p. (+ Annexes).

Mailfait P., Cadix L., 1899. Catalogue de la flore du département des Ardennes (4). *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes* **6** : 113-168.

Muller S., 1985. La flore vasculaire du Pays de Bitche (Vosges du Nord). Mise au point sur les espèces les plus remarquables. Evolution de leur distribution depuis les temps de F.W. Schultz. Les actions de protection entreprises. *Bull. Assoc. Phil. Alsace et Lorraine*. **21** : 129-156.

Schultz F.W., 1846. *Flora der Pfalz*. Speyer. , 687p.

Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotop, Mèze, XX + 1196 p.


## BASES DE DONNEES

---

Brunfels, base de données de la Société Botanique d'Alsace

Flora, base de données du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

Taxa, base de données du Conservatoire Botanique d'Alsace et du Pôle Lorrain du Futur Conservatoire Botanique National Nord Est

 Direction régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement GRAND EST	<b>Conservatoire Botanique d'Alsace</b> 2 rue du Couvent 67 150 Erstein 03 88 64 82 56 info@conservatoirebotaniquealsace.fr cbnbp@mnhn.fr	<b>CBN Bassin Parisien</b> Délégation Champagne-Ardenne 30 chaussée du port 51 035 Châlons-en-Champagne Cedex 03 26 65 28 24 contact@polelorrain-cbnne.fr	<b>Pôle lorrain du futur CBNNE</b> Jardin botanique Jean-Marie Pelt 100 rue du Jardin Botanique 54 600 Villers-lès-Nancy 03 83 91 82 97
---	--	--	---